

CATALOGNE

Opposition à une ligne haute tension longue de 180 km

Le projet, porté par un opérateur privé, doit relier Teruel et Saragosse en passant par les Terres de l'Ebre et Tarragone jusqu'à Barcelone. Mais cette ligne à haute tension, « MAT » en catalan, de plus de 180 kilomètres de long, est l'objet d'une levée de bouilliers sur tous les territoires qu'elle est censée traverser, soit sept comarques.

■ « Ils offrent de l'argent pour les terrains, c'est le pain d'aujourd'hui et la faim de demain »

Conseillers comarcaux et maires concernés ont formulé conjointement leur opposition au projet. « La partie n'est pas finie, nous devons continuer à lutter », ont-ils averti, comme le rapporte La Vanguardia. Selon eux, il est notamment impossible de considérer comme d'utilité publique « une ligne qui détruit tout un territoire, éminemment rural, pour transporter de l'énergie produite à 200 km, d'autant qu'il existe déjà des lignes capables de transporter cette électricité ». Il s'agit précisément d'énergie électrique qui serait issue de quatre grands parcs éoliens et d'une centrale photovoltaïque annoncés à Teruel et Saragosse. « Nous lutons contre le dépeuplement, pour promouvoir un tourisme et une économie durables et ils viennent pour balafre notre territoire. Ils offrent de l'argent pour les terrains mais c'est le pain d'aujourd'hui et la faim de demain, s'insurgent les élus catalans. On veut un modèle de production électrique proche du lieu de consommation ». La balle est maintenant dans le camp du ministère de la Transition écologique qui doit, ou non, délivrer les autorisations administratives au porteur du projet. Les opposants ont déjà averti qu'en cas de feu vert à la MAT, ils entreprendraient des actions de blocage.

F. Michalak

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Tué à coups de couteaux, son amie interpellée

Un homme a été tué mardi soir, à son domicile du Boulou. Sa compagne lui aurait porté plusieurs coups de couteau, avant de se rendre chez sa voisine pour lui dire ce qu'elle venait de faire. En allant constater les faits, cette dernière a constaté que l'homme, âgé de 47 ans, était décédé. Sa compagne, quant à elle âgée de 41 ans, a été interpellée sur les lieux par les gendarmes, avant d'être placée en garde à vue. D'après les premiers éléments de l'enquête, confiée à la brigade de recherches de Céret, ces faits se seraient produits sur fond d'alcool, dans un climat de violences habituelles dans le couple.

O. L.

Lab Littoral

Innover pour le renouvellement des ports et stations

Hier se tenait à Gruissan un « lab littoral » organisé par L'Indépendant et Midi Libre. Il s'agissait d'évoquer, dans la ville audoise précurseuse, le « renouvellement des ports et des stations ». Deux tables rondes ont été consacrées à l'hébergement flottant d'une part, et à la rénovation des résidences secondaires.

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique et de la montée, prévisible, du niveau de la mer à moyen terme, mais aussi du vieillissement du parc de logements saisonniers dans les stations nées lors de la mission Racine, l'habitat et l'hébergement touristiques sont au cœur des préoccupations. La commune de Gruissan se veut précurseuse sur deux fronts de solutions en la matière.

La première, qui fera vraisemblablement des « petits » en Méditerranée, a bénéficié d'une médiatisation sans précédent au cours de ces dernières semaines. Il s'agit du village d'hébergements flottant sur l'avant port de Gruissan. Les Lodge Boat (bateaux cabanes) ont déjà accueilli 4 000 touristes depuis le mois de juin. D'ici novembre, 2 000 personnes de plus y séjourneront. Un succès inespéré pour Richard Perdu, patron d'Alliance Plaisance, et pour les actionnaires qui ont investi à hauteur de 3 millions d'euros dans ce projet. Idem pour l'office de tourisme de Gruissan, à hauteur d'un million d'euros.

■ Quel cadre réglementaire ?

Tout laisse penser que cette innovation, vertueuse tant au

plan écologique qu'économique, dans la mesure où elle favorise le commerce local, va intéresser de nombreuses communes littorales, ou non. Richard Perdu confirme d'ailleurs que, d'ores et déjà, des études sont en cours dans des villes de quatre départements français, y compris pour des implantations lacustres et fluviales. Reste le « cadre réglementaire » qui reste à définir. Rémi Récio, sous-préfet de Narbonne, salue « le succès de ces « OFBI », Objets flottants bien identifiés qui ont la vertu d'ouvrir la culture des ports à tous ». Il indique qu'« il y a beaucoup d'enjeux à surveiller ». D'autant plus que pour toutes celles et ceux qui réfléchissent au tourisme de demain, « il n'est pas question de transformer les lagunes et les ports en campings ».

■ Des stations vieillissantes

La seconde partie des débats du jour a porté sur la nécessaire rénovation des hébergements touristiques dans les stations, forcément vieillissantes, nées de la mission Racine voici près de cinquante ans. Ces logements ont « l'âge de leurs arrière-pensées » et ne satisfont plus à la demande de la clientèle touristique. Les surfaces habitables, les équipements, le mobilier, l'as-



Visite des hébergements flottants de Gruissan avec le maire Didier Codorniou et échanges ouverts par Jean-Benoît Baylet, directeur général des Journaux du Midi. Photos Olivier Golt



pect général et les conditions d'isolation, etc. ne sont plus conformes aux attentes.

« Sur le littoral d'Occitanie, on estime à 60 000 le nombre de logements sur lesquels les communes « n'ont pas la main », explique la secrétaire générale adjointe pour les affaires régionales, Zoé Mahé. Dont acte. Après une phase de diagnostic, cinq communes ont été retenues, après un appel à manifestation d'intérêt : Agde, Gruissan, Leucate, Argelès-

sur-Mer et La Grande-Motte.

■ Agde, Gruissan, Leucate, Argelès, La Grande-Motte, « villes laboratoires »

Dans ces villes dites de « démonstration », des initiatives sont engagées pour convaincre, à la fois les propriétaires particuliers et les syndicats de copropriété, sur la nécessité d'engager des travaux. Ce n'est pas une mince affaire mais les enjeux sont forts et

multiple : l'amélioration du logement, du cadre de vie et le développement économique si les différents acteurs parviennent à développer, grâce cela, un tourisme « quatre saisons ».

En novembre, la Région Occitanie lancera le « contrat destination littoral 2021 ». Quant à la préfecture de Région, elle estime qu'un « bouquet de solutions » pour les syndicats et propriétaires sera livré d'ici 18 mois.

Joël Ruiz

PYRÉNÉES-ORIENTALES

« Mensonges », la série de TF1 tournée sur la côte Vermeille, formidable vecteur touristique

« Mensonges », le premier des six épisodes de la saison 1, avec Arnaud Ducret et Audrey Fleurot diffusé jeudi dernier sur TF1 a fait sensation, attirant 5,6 millions de téléspectateurs. À Collioure et Port-Vendres, nombreux ont été les habitants, à découvrir l'intrigue, les figurants et bien sûr les paysages... Au-delà de la communication, les retombées économiques sont d'ores et déjà impressionnantes.

Avec 27,3 % de part d'audience, « Mensonges », la série policière de TF1 a cartonné. Sur les lieux de tournage, principalement Collioure et Port-Vendres, les téléspectateurs du département ont, en plus de l'histoire, éprouvé de la fierté en voyant les paysages de « leur » Côte Vermeille.

■ Décors magiques

« Des décors magiques et l'opportunité de valoriser notre littoral », souligne Guy Llobet, le maire de Collioure, heureux également des retombées de ce tournage qui s'est déroulé en janvier-février 2021. « Nous avons accueilli à Collioure une équipe de 70 personnes durant 12 semaines, en respectant les consignes en vigueur à ce moment-là. Très vite, ils se sont emparés

des lieux. Nous avons tout mis en œuvre, dans cette période creuse, pour leur faciliter la tâche et répondre à des demandes faciles à mettre en œuvre. C'est du gagnant-gagnant, car nous ne demandons pas de rémunération comme cela se fait dans certaines villes touristiques, car les retombées sont réelles ».

■ Un excellent campagne de pub

Pour Esaïe Dhamane-Aloujes, chargé de communication à Collioure, « dès la diffusion du premier épisode, Collioure était mis en avant sur les réseaux sociaux. C'est une excellente campagne de pub, d'autant que lors du tournage, les retombées directes en matière uniquement de logement ont atteint 400 000 euros. C'est une chance en basse saison ».



Lors du tournage de la série à Collioure et Port-Vendres. Photo DR

Du côté de Port-Vendres, le maire et conseiller départemental Grégory Marty est lui aussi ravi : « C'est une promotion nationale fabuleuse, qui au-delà de cette intrigue, éclaire nos paysages qui sont de vrais décors naturels ». Une très belle opération donc, qui selon une indiscretion, sera recon-

duite, puisque la saison 2 de « Mensonges » est d'ores et déjà annoncée. Le tournage débutera en janvier, pour une programmation à l'automne 2022. En attendant, le deuxième épisode est à voir ce jeudi soir sur TF1.

V. Parayre